



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

**Echange de parcelles de terrains - secteur Chantelauze entre la SCI
RICHELIEU IMMOBILIER et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050371

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le but d'étendre l'urbanisation dans le secteur des rues Pierre CHANTELAUZE et PISSARDANT, la Ville de NIORT a procédé à l'acquisition des parcelles de terrain cadastrées section CY N° 21 et N° 23.

En raison d'une part de la superficie minimum de 1 ha requise par le POS en zone NAh1 pour la réalisation d'une opération d'urbanisme, et d'autre part de la configuration de ces parcelles tout en longueur, il est apparu nécessaire de les intégrer dans un projet d'aménagement global en procédant à un échange de terrains avec la SCI RICHELIEU – IMMOBILIER.

En effet, sur ce même secteur cette dernière a, pour sa part, acquis les parcelles cadastrées section CY N° 20, 22, 24 et 25.

Un accord est donc intervenu avec M. Jean-Claude THORREE, représentant cette Société, aux termes duquel il convient de procéder à l'échange des parcelles suivantes :

Terrains cédés par la Ville de NIORT à la SCI RICHELIEU IMMOBILIER :

- 1543 m² prélevés sur la parcelle cadastrée section CY N° 21
- 4111 m² prélevés sur la parcelle cadastrée section CY N° 23

Soit un total de 5654 m²

Terrains cédés par la SCI RICHELIEU-IMMOBILIER à la Ville de NIORT :

- 624 m² prélevés sur la parcelle cadastrée section CY N° 20
- 2518 m² prélevés sur la parcelle cadastrée section CY N° 22
- 640 m² prélevés sur les parcelles cadastrées section CY N° 24 et 25

Soit un total de 3782 m² (alignements sur les rues Pierre CHANTELAUZE et PISSARDANT inclus)

Cet échange de terrains aurait lieu moyennant le versement d'une soulte par la SCI RICHELIEU-IMMOBILIER à la Ville de NIORT d'un montant de 22 464 € pour les 1872 m², correspondant à la différence de superficie, soit 12 € du m², prix conforme à l'avis du service du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

-Approuver l'accord intervenu avec la SCI RICHELIEU-IMMOBILIER tel que stipulé ci-dessus

-Autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir. Tous les frais découlant de cet échange seront partagés entre la SCI RICHELIEU-IMMOBILIER et la Ville de NIORT

Imputation budgétaire :

Pour les frais d'acte : chapitre 21 - 8241 – article 2111 du Budget Principal

Pour le géomètre : chapitre 011- 8200 – article 611 du Budget Principal

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)